



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA), 1991-2009

Description

Statistique de l'état et de la structure de la population résidente de nationalité étrangère au 31 décembre d'une année donnée et des mouvements de la population résidente de nationalité étrangère enregistrés pendant l'année civile.

A partir de l'année 2010, Petra est intégrée dans la Statistique de la population et des ménages (STATPOP).

Disponible depuis:
1991

Caractères relevés:

Etat et mouvement de la population (naissances, décès, arrivées, départs, acquisitions de la nationalité suisse) par:

commune de domicile

sexe

âge

état civil

nationalité

autorisation de résidence

durée de résidence

Méthodologie

PETRA était une statistique de synthèse, basée sur l'exploitation des registres officiels et des données administratives suivants: (1) Registre central des étrangers (RCE) du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) (2) Registre ORDIPRO du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), (3) Registre AUPER de l'Office fédéral des migrations (ODM) et résultats de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT).

PETRA était établie à l'aide de la méthode de mise à jour progressive (bilan démographique). Celle-ci consiste à déterminer l'effectif de la population le 31 décembre d'une année donnée en ajoutant à l'effectif du 1er janvier de la même année les naissances et les arrivées survenues cette année-là et en en déduisant les décès, les départs et les acquisitions de la nationalité suisse.

Degré de régionalisation:
commune

Périodicité:
annuelle, le dernier fois en 2009

Période de référence:
Année civile, à savoir la fin de l'année

Révision:

Depuis 2010, la Statistique PETRA a été remplacé par la statistique de la population et des ménages (STATPOP), qui font partie du nouveau système de recensement de la population.

Les statistiques du recensement comprennent dorénavant (art. 3 de l'ordonnance sur le recensement fédéral de la population du 19 décembre 2008, RS 431.112.1):

- a. des statistiques de base (ex. STATPOP);
- b. des statistiques structurelles;
- c. des statistiques thématiques;
- d. des statistiques sur des questions d'actualité (statistiques Omnibus).

On trouvera plus d'information sur STATPOP dans sa fiche signalétique

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office Fédérale de la statistique (OFS)

Information DEM
+41 58 46 36711
info.dem@bfs.admin.ch
